

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Lozère COMMUNAUTE DE COMMUNES RANDON-MARGERIDE

## Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est

**Membres en exercice :** 35 réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents: 29 Votants: 35 Pour: 35 Abstention: 0 Contre: 0 <u>Présents</u>: Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice

SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL Représentés: Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle

TEISSEDRE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés : Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

## DE\_2021\_042 - Objet : Demandes Subventions - création de deux gîtes supplémentaires à Coulagnettes

Monsieur le Président expose qu le Domaine de Coulagnettes est composé de 3 gîtes : 1 gîte de moyenne capacité (6 personnes), et 2 gîtes de grande capacité (8/10 pers. et 10/12 pers.).

Il propose la réalisation de deux gîtes supplémentaires de petite capacité (2/4 pers. et 4/6 pers.). Cette nouvelle réalisation permettra de répondre au mieux à la clientèle et proposer une offre d'hébergement diversifiée en toute saison.

Il propose le plan de financement ci-dessous:

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
		Etat (DETR)	160 831,06 €	60,00%
Travaux	239 331,94 €	Région	53 610,35 €	20,00%
Maîtrise d'œuvre (Archi, SPS, BC)	28 719,83 €	Autofinancement	53 610,35 €	20,00%
Total charges	268 051,77 €	Total produits	268 051,77 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- Approuve la réalisation de deux gîtes supplementaires à Coulagnettes d'un montant de 268 051,77 €,
- Approuve son plan de financement.
- Autorise Le Président à solliciter un maximum d'aide auprès des différents financeurs.
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président, Francis SAINT-LEGER

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 22/04/2021
048-200069102-20210413-DE\_2021\_042-DE